

**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Herausgeber:** Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Band:** 61 (2003)

**Heft:** 3: Lutte contre la criminalité économique : prévenir, détecter, réprimer

**Vorwort:** Introduction

**Autor:** Augsburger-Bucheli, Isabelle

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# INTRODUCTION

*Isabelle AUGSBURGER-BUCHELI*

*Dr en droit, professeure HES*

*Doyenne de l’Institut de lutte contre la criminalité économique (ILCE)*

*de la Haute école de gestion de Neuchâtel*

*isabelle.augsburger@hegne.ch*

L’Institut de lutte contre la criminalité économique (ILCE) a été créé à la fin de l’an 2000 par la Haute école de gestion de Neuchâtel, l’Université de Neuchâtel, l’Institut Suisse de Police et l’Etat de Neuchâtel. Sa vocation première a été de créer et de gérer, pour la Suisse romande, les Etudes postgrades HES en lutte contre la criminalité économique selon le mandat reçu de la CCDJP. Ces études ont été mises sur pied en étroite collaboration avec la Haute école de gestion de Lucerne (Hochschule für Wirtschaft Luzern) qui a reçu le même mandat pour la Suisse alémanique. Les premières classes se sont ouvertes sur les deux sites en juin 2001 et les premiers diplômes ont été délivrés à Neuchâtel le 16 mai 2003. Deux autres classes poursuivent actuellement leurs études à l’ILCE et une nouvelle volée sera accueillie en janvier 2004<sup>1</sup>.

Outre les missions de formation et la formation continue, l’ILCE a l’ambition de devenir un lieu de recherche et un véritable observatoire du développement de la criminalité économique et de la criminalité organisée en mettant à profit les réseaux de compétence qu’il développe au travers de ses enseignants et conférenciers, de ses diplômés et étudiants, et des partenariats conclus avec d’autres institutions suisses et étrangères.

Cette année, la direction de l’Institut a accepté avec intérêt la responsabilité de réaliser ce numéro thématique de la Revue économique et sociale<sup>2</sup>. Elle se réjouit de l’écho favorable et même enthousiaste que de nombreux intervenants de l’ILCE ( Jean-Luc Bacher, Cécile Barro, Philippe Béguin, Bernard Bertossa, Pierre Besson, Nicolas de Gottrau, Nicolas Giannakopoulos, Philippe Gugler, Michel Huissoud, Sylvain Marchand, Nicolas Queloz) et quelques personnalités externes à l’Institut (Solange Guernaouti-Hélie, Marco Ricca, Christian Stofer, Renaud Van Ruymbeke et des représentants du Ministère public fédéral) ont donné à sa demande de collaborer à la création de ce numéro et les remercie vivement pour leur contribution.

Des juristes, des économistes et des informaticiens ont participé à ce numéro thématique qui aborde sous différents angles des thèmes très variés liés à la criminalité économique.

Le résultat de leur travail vous attend dans les pages suivantes : vous y découvrirez par exemple des analyses critiques et sans complaisance de la situation qui prévaut dans le domaine complexe de la criminalité économique, des propositions claires de modifications de règles légales et/ou de pratiques, des descriptions de situations suisses ou étrangères, des comparaisons, des appels à l'amélioration de la coopération entre les Etats, des analyses du rôle joué par Internet dans le développement de la criminalité économique.

L'ouvrage se présente en deux parties. La première partie pose le problème de la criminalité économique et de la criminalité organisée dans leur globalité, relaie l'avis critique de deux éminents magistrats et évoque quelques mesures prises par la Suisse pour lutter contre ces fléaux. La seconde partie donne un aperçu de différents comportements typiques de ce genre de criminalité et des exemples de management permettant d'en limiter les effets.

Les spécialistes de la lutte contre la criminalité économique trouveront dans ce volume des informations et des analyses nouvelles précieuses.

Le lecteur « profane » comprendra que la criminalité économique s'étend des délits fiscaux ou du concordat frauduleux par exemple au blanchiment d'argent à vaste échelle au service du crime organisé. Il percevra aussi quelques exemples de mesures prises ou à prendre pour lutter contre ce fléau, soit pour

- éviter qu'un délit soit commis (prévention),
- découvrir le délit et assurer la conservation des preuves (détection)
- punir (répression).

Il constatera enfin que les personnes chargées de la prévention et de la lutte contre la criminalité économique doivent être au bénéfice d'une formation pointue en droit, en économie et en finances, en informatique et en criminalistique, raison d'être de l'ILCE et de ses programmes de formation.

J'exprime ma profonde reconnaissance à tous les auteurs pour leur précieuse contribution, ainsi qu'au comité de rédaction de la SEES, et en particulier au comité ad hoc constitué notamment de Alain-Max Guénette et Bertrand Perrin.

Bonne lecture!

## NOTES

- 1 Pour de plus amples d'informations sur les EPG-CE, lire les articles de Christian Stofer et d'Isabelle Augsburger-Bucheli, et consulter les sites Internet suivants : [www.hegne.ch](http://www.hegne.ch), [www.ilce.ch](http://www.ilce.ch) et [www.ccfw.ch](http://www.ccfw.ch).
- 2 En 2004, l'ILCE lancera sa propre collection les cahiers de l'ILCE aux éditions L'Harmattan, Paris.